
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 24 JUIN 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00675 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Ingénieurs en Pédologie, session 2021.

Ce sont :

INGÉNIEURS EN PÉDOLOGIE

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	KOUDOUGOU ALI	347936B	2610_1238_1280_2437	31/12/89
2°	SANRE HAROUNA	214363D	2610_8742_9610_0752	28/02/82
2°	SOMA BABIHAYE MOUSSA	243149w	1026_6542_4590_4209	27/10/80
4°	KAFANDO ILYACE	207368G	2610_3460_9612_7103	26/02/82
4°	BANCE JEAN-MARC	331955R	2110_0216_2187_4032	08/04/92
6°	OUEDRAOGO SAÏDOU	207383H	2610_4902_2014_6380	17/10/84
6°	SANOU BAKARY	104773U	2102_1916_2186_2443	21/05/78
8°	OUEDRAOGO NOUHOUN	207382V	1026_1742_2619_9376	30/04/81
8°	AOUTA HAROUNA	224147R	2610_5682_0453_1647	31/12/80
10°	OUEDRAOGO KISWENDSIDA BLAISE	250676K	2610_8201_0264_9631	03/02/86

Arrêté la présente liste à 10 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Agriculture, des Aménagements Hydro-Agricoles et de la Mécanisation (MAAHM)

INGÉNIEURS EN PÉDOLOGIE

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon